

Améliorer la Participation des Femmes Dans l'Enseignement Supérieur

Cas De d'Université Abdou Moumouni De Niamey

Par

Madame Bouli Ali Diallo

Université Abdou Moumouni

Aperçu général : Document préparé pour la Conférence Régionale de Formation sur
*l'Amélioration de l'Enseignement Supérieur en Afrique au Sud du Sahara:
Ce Qui Marche!*

Accra, du 23 au 25 septembre 2003

L'appui financier et matériel pour la présente activité de formation a été généreusement fourni par le Groupe de Travail de l'ADEA sur l'Enseignement Supérieur, l'Association des Universités africaines, l'Agence Universitaire de la Francophonie, la Carnegie Corporation de New York, le Conseil National de l'Enseignement Supérieur du Ghana - , le Gouvernement des Pays-Bas, le Réseau International pour l'Accès à l'Information Scientifique, le Fonds Fiduciaire norvégien pour l'Éducation, et la Banque mondiale.

AMELIORER LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Cas de l'université Abdou Moumouni de Niamey

Madame Bouli Ali Diallo

Introduction

L'Université Abdou Moumouni est l'unique université de type traditionnel du Niger (il existe l'université Islamique de Say qui dispense essentiellement un enseignement de théologie et une formation pédagogique pour les bacheliers issus des lycées franco-arabes).

Elle évolue dans un environnement difficile dont Mary Robinson a dit à juste titre : « enclavés dans le désert du Sahara, les dix millions d'habitants de ce pays livrent une lutte quotidienne contre des éléments implacables et une pauvreté oppressante ». (« Point de vue »).

Le Niger est en effet comme tous les pays du Sahel, confronté à des sécheresses cycliques ayant entraîné une insécurité alimentaire devenue structurelle depuis une décennie, et créé une précarité au sein de la population qui est rurale à 84% et très pauvre à 64,7%.

Au plan de l'éducation, le Niger a un taux brut de scolarisation de 41,7% au primaire, de 13% au secondaire et un taux d'analphabétisme de 83%, c'est-à-dire inférieurs aux moyennes pour l'Afrique subsaharienne qui sont de 57% pour le primaire et de 60% pour l'analphabétisme.

Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur est de 1,9% pour l'ensemble du pays, de 0,34% pour les filles.

Les filles représentent 44 % des effectifs scolarisés au primaire en 2001-2002, 39,4 % des effectifs du premier cycle secondaire et 32,2 % du deuxième cycle secondaire (Ministère Chargé des Enseignements Secondaire et Supérieur du Niger). Ainsi, plus on monte dans le système éducatif, plus le taux de scolarisation est faible et plus la proportion des filles scolarisées diminue.

En ce qui concerne l'éducation non formelle, on enregistre un taux d'alphabétisation de 20 % au niveau national, de 30,4 % pour les hommes et seulement de 10,6 % pour les femmes. Ce qui montre à l'évidence l'existence d'une grande inégalité entre les hommes et les femmes et surtout que 9 femmes sur 10 ne savent ni lire ni écrire.

Sachant qu'aucun développement durable n'est possible en-dessous d'un seuil de scolarisation de 50%, on peut réaliser toute l'acuité avec laquelle les défis se posent au Niger, en termes de développement. Au premier rang de ceux-ci figure l'éducation avec les objectifs de la Déclaration de Dakar, à savoir réaliser l'éducation primaire universelle pour tous (EPT) en l'an 2005. Un autre objectif de développement du millénaire, est de réduire la pauvreté de moitié en 2015 et de réaliser l'égalité d'accès à tous les niveaux de l'éducation, aux garçons et aux filles.

Il est clair que pour atteindre ces objectifs, le gouvernement avec l'appui des partenaires de développement et des autres acteurs de l'éducation, doit impérativement mobiliser les énergies et les moyens nécessaires pour promouvoir l'éducation des filles et des femmes, à tous les niveaux du système éducatif afin de remédier aux inégalités existantes et de permettre aux femmes d'exprimer tout leur potentiel pour contribuer pleinement et efficacement à la réduction de la pauvreté ainsi qu'au développement économique et social.

C'est dans cette perspective que les partenaires de développement manifestent de plus en plus un regain d'intérêt pour l'Enseignement Supérieur, dans un monde caractérisé non seulement par une globalisation de l'économie de marché mais également par le développement de la science et des technologies, la construction de sociétés du savoir. Et ce sont les institutions d'enseignement supérieur et de recherche qui sont à même de former les compétences nécessaires.

Notre étude sera focalisée sur le cas de l'Université Abdou Moumouni. Nous présenterons d'abord brièvement cette institution, puis nous ferons un état des lieux par une analyse des données désagrégées selon le sexe. Elles sont relatives aux étudiants et aux enseignants-chercheurs. Enfin, nous exposerons les initiatives qui ont été prises en vue d'améliorer la présence des femmes, avant de dégager des perspectives.

Présentation de l'Université Abdou Moumouni (UAM)

Créée en septembre 1971 l'Université Abdou Moumouni avait une vocation sous-régionale. En effet, elle devait développer des filières scientifiques en complémentarité avec l'Université de Ouagadougou qui devait créer des filières liées aux Lettres et Sciences Humaines et aux Sciences Juridiques et Economiques. Mais après quelques années, chacune des universités a complété les filières manquantes.

Comme toutes les universités africaines créées après les indépendances, l'Université Abdou Moumouni de Niamey devait former des cadres supérieurs pour la fonction publique et le développement du système éducatif.

Actuellement elle comprend :

- **Cinq (5) facultés**
 - La Faculté des Sciences (F.S.)
 - La Faculté d'Agronomie (FA)
 - La Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)
 - La Faculté des Sciences de la Santé (FSS)
 - La Faculté des Sciences Economiques et Juridiques (FSEJ)
 - Une Ecole Normale Supérieure (ENS) qui assure la formation pédagogique des professeurs pour l'enseignement secondaire, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs pour le primaire, le secondaire et l'alphabétisation.

- **Trois (3) Instituts de Recherche**
 - L'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM)
 - L'Institut des Radio-Isotopes (IRI)
 - L'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH).

Dans toutes les Facultés les études conduisent à des diplômes de Licence et de Maîtrise. A la Faculté d'Agronomie et à la Faculté des Sciences de la Santé, il existe un 3^{ème} cycle et des filières de formation professionnelle et technique.

L'Université comprend aussi un centre d'Enseignement de l'Université Virtuelle Africaine (UVA) qui offre des formations à distance et un Campus Numérique Francophone (CNF) qui dispense également des enseignements à distances et possède un centre de ressources/incubateur, une infothèque, une salle de formation et d'auto-formation et un cyber-espace pour les étudiants.

Participation des étudiantes

L'examen de l'évolution des effectifs globaux montre que les étudiants sont très nombreux en Lettres et Sciences Humaines où se trouvent 36% à 46% des effectifs, ensuite viennent les disciplines Droit, Economie et Gestion où leur taux de présence varie entre 22% et 29%. A elles seules, ces deux facultés accueillent plus des deux tiers (2/3) des étudiants de l'Université Abdou Moumouni. Les sciences et les Sciences de la Santé occupent respectivement les 3^{me} et 4^{me} rangs, les sciences agronomiques et de l'Education viennent en dernière position (Tableau 1).

Tableau 1 : Evolution des effectifs d'étudiants par Faculté et par sexe

Années	1994-1995			1996-1997			2000-2001			2001-2002			2002-2003		
	G.	F.	% F	G.	F.	% F	G.	F.	% F	G.	F.	% F	G.	F.	% F
F.S	685	27	3,8	695	55	7,3	1097	111	9,2	877	66	7	625	51	7,5
FSS	431	165	27,7	504	184	26,7	770	345	30,9	811	342	29,7	821	288	26
FA	159	13	7,5	140	17	10,8	216	52	19,4	242	44	15,4	253	46	15,4
FSEJ: Droit	468	50	10,7	565	57	9,2	858	257	23	584	194	24,9	549	145	20,9
FSEJ : Eco.	586	81	17,9	726	104	12,5	1034	221	17,6	772	115	13	765	96	11,1
FLSH	1924	420	17,9	1962	493	20,1	2171	687	24	2233	415	15,7	2711	586	17,8
ENS	90	42	31,8	98	10	9,2	126	12	8,7	126	12	8,7	170	21	11
TOTAL	4343	798	14	4690	920	16,2	6272	1685	21,2	5645	1188	17,4	5894	1233	17,3

Eco. : économie.

Mais l'analyse de la répartition des étudiants par faculté et par sexe révèle que les filles sont plus nombreuses dans les filières de Lettres et Sciences Humaines et de Sciences de la Santé. C'est dans les sciences pures, les sciences agronomiques et de l'Education qu'elles sont les moins représentées. Pour ce qui est des Sciences de l'Education, la faiblesse des effectifs vient de ce que l'entrée à l'Ecole Normale Supérieure se fait sur concours.

L'évolution des effectifs dans le temps, montre une forte augmentation du pourcentage de filles en 2000-2001. Elle vient de ce qu'à la rentrée 2000 l'Université a dû accueillir deux promotions de bacheliers (1999 et 2000). En effet, suite aux grèves des étudiants, les enseignements de l'année académique 1998-1999 n'ont pu être achevés et les étudiants évalués qu'au cours de l'année 1999-2000. En conséquence il n'y a pas eu de rentrée en 1999 et l'année suivante presque toutes les facultés ont doublé leurs effectifs en première année. Mais l'accroissement a surtout concerné l'inscription des filles dont le nombre a globalement augmenté de 83 % contre 33 % pour les garçons. Cela pourrait être lié à ce que les filles partent moins que les garçons dans les Universités étrangères, probablement parce que les étudiantes sans appui financier craignent la précarité et ses conséquences. Les mariées restent généralement dans leur foyer.

L'année suivante (2001-2002) le pourcentage des filles a connu une chute tout aussi importante, passant de 21 % à 17 %. Cette décroissance peut s'expliquer par le faible taux de réussite aux examens de 2001 dû aux conditions difficiles dans lesquelles les enseignements ont été dispensés, particulièrement aux étudiants de première année. L'insuffisance des infrastructures a en effet amené les enseignants à répartir les étudiants de ce niveau en deux groupes et à répéter les cours. Le rythme effréné des cours et le manque d'heures libres pour les étudiants ont entraîné un stress et une certaine tension aussi bien chez les étudiants que chez les enseignants, ce qui a eu une répercussion négative sur les résultats des examens. Cela a surtout affecté la Faculté des Sciences et la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques.

Quant à la baisse des effectifs de la Faculté d'Agronomie elle n'est qu'une conséquence du faible taux de réussite en deuxième année de biologie de la Faculté des Sciences, d'où les étudiants admis aux examens entrent en troisième année du cycle des ingénieurs agronomes.

Un autre facteur ayant entraîné la baisse des effectifs des filles est l'exclusion de celles qui ont atteint le nombre de redoublements réglementaires et l'abandon au profit de formations professionnelles dans les établissements privés du Niger, ou dans les universités de la sous-région.

L'examen détaillé de la répartition des étudiantes dans les différentes sections des facultés, révèle d'autres disparités. Ainsi, à la Faculté des Sciences la proportion des étudiantes en Mathématiques, Physique et Chimie n'est que de 3% à 8%. Même dans les sections de Biologie et de Géologie elles ne représentent que 8 à 11% des effectifs globaux (Figure 1). De plus on constate que le nombre de filles diminue de la première à la quatrième année.

Dans toutes ces filières scientifiques le nombre des étudiantes de Licence et Maîtrise ne dépasse pas 2 par section. Cela ne s'explique pas seulement par un échec important au premier cycle, mais aussi par le faible nombre de nouvelles bachelères qui s'inscrivent chaque année à l'Université. Celles-ci doivent avoir le baccalauréat des séries C et D pour accéder aux études de la Faculté des Sciences. Il se trouve que dans ces séries, les effectifs de filles sont très faibles. Ainsi en 2000 le nombre de filles admises aux baccalauréats série C n'est que de 33 et représente 9,3 % des effectifs admis. Pour la série D il y a eu 1 200 filles reçues sur un effectif de 4 357 admis, soit un taux de 9 %.

A la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, il y a très peu d'étudiantes en philosophie. Elles sont par contre très nombreuses dans les filières d'anglais, de sociologie, de linguistique et de psychologie. Là aussi la représentation des étudiantes relativement élevée est en relation avec celle des filles qui obtiennent le baccalauréat série A donnant accès à ces types d'études. Pour l'année 2000 il y a eu 1 239 filles reçues au baccalauréat série A sur 3 178 admis, soit un taux de 19 %.

Les étudiantes inscrites à la Faculté des Sciences de la Santé s'orientent de façon préférentielle en Médecine, par contre, elles sont relativement peu nombreuses en spécialisation post-doctorale de Chirurgie et pratiquement absentes des filières de spécialisation en Chirurgie et de techniciens supérieurs de Radiologie. Par contre, la section d'aide-anesthésistes enregistre plus de filles que de garçons (Figure 3). En somme, elles semblent choisir les spécialités qui n'exigent pas de connaissances dans les sciences exactes.

Concernant les sciences de l'éducation, aucune femme n'est inscrite dans la filière des inspecteurs pédagogiques et c'est quasiment la même situation pour celle des techniciens de laboratoire. Même dans la section des Conseillers pédagogiques et de CAPES (Capacité d'Aptitude Pédagogique pour l'Enseignement Secondaire) où les étudiantes sont relativement nombreuses, leur proportion ne dépasse guère 11% (Figure 4).

Dans les sciences agronomiques les étudiantes choisissent davantage la filière courte des ingénieurs de techniques agricoles que celle plus longue des ingénieurs agronomes. Peu d'entre elles s'inscrivent en 3^{ème} cycle (Figure 5).

Enfin, à la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques on constate que les étudiantes s'orientent plutôt en Droit (21% à 23%) qu'en Economie (11% à 17,6%). Cette orientation est en fait liée au type de bac qu'elles ont : série A pour la section de droit, série D pour la section d'Economie. (Figure 6).

L'analyse des données désagrégées, met donc en lumière l'existence d'une forte disparité entre les garçons et les filles dans toutes les facultés de l'université Abdou Moumouni, la représentation des filles atteignant rarement 20% des effectifs globaux. Cette inégalité est particulièrement marquée dans les filières scientifiques. A ce niveau, les filles enregistrent par ailleurs un fort taux d'échec et d'abandon au premier cycle. L'ampleur du phénomène est tel qu'au 2^{ème} cycle les effectifs de filles tournent autour dépassent rarement 2 en licence et maîtrise. Cette forte baisse au premier cycle ne semble pas être spécifique à l'UAM, elle a également été constatée dans certains pays développés comme la France (Broze et al, 2000).

Au contraire, dans les études médicales, les filles réussissent aussi bien que les garçons et se maintiennent dans le système. En effet, leur proportion par rapport à celle des garçons ne baisse pas, de la 1^{ère} à la 7^{ème} année.

Il semble que les étudiantes choisissent de façon préférentielle des disciplines scientifiques dites douces touchant à la vie, plutôt que celles dites dures (Mathématiques, Physique, Chimie). La même situation s'observe dans beaucoup d'universités africaines comme celles de Makerere en Ouganda, de Dar-es-Salam en Tanzanie (Masanja et al., 2001), Cheikh Anta Diop de Dakar (Collot, 2002) et même dans des universités du Nord comme celles du Québec (Foisys et al, 1998) et de France (Broze et al, 2000).

La sous-représentation de filles et l'ampleur de la décroissance de leurs effectifs au deuxième cycle sont dus à un certain nombre de facteurs, notamment :

- Les effectifs de filles qui sont faibles dans l'ensemble du système éducatif nigérien et diminuent du primaire au supérieur (Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Niger, 2002). Cela semble confirmé par les taux d'inscription à l'université en première année.
- Le mariage et les grossesses. Beaucoup d'étudiantes se marient au cours de leur cursus universitaire, certaines dès l'année de leur première inscription. A cet égard il y a lieu de souligner que le mariage confère à la fille un statut social respectable, la sécurise et rassure ses parents. En effet, les rapports sexuels hors mariage sont très mal vu par la société et diminuent les chances des filles de trouver un mari. De plus il les expose davantage au harcèlement sexuel, les hommes n'éprouvant pas de scrupules face à des filles jugées légères. Il faut aussi reconnaître que les étudiantes elles-mêmes aspirent à se marier, car au moins 30% ont 24 à 25 ans en première année universitaire. Seulement la naissance d'un enfant et la charge d'un foyer sont difficiles à concilier avec les études, d'autant que certains époux n'ayant pas fait d'études post-secondaires n'encouragent pas leur femme. De plus la religion musulmane et la tradition qui ont une grande influence sur la vie sociale musulmane, conçoivent mal le célibat pour des filles de cet âge.
- Le faible développement de filières de formation professionnelle et technique de courte durée qui intéressent beaucoup les étudiantes. En effet, la plupart des étudiantes qui quittent l'université au premier cycle s'inscrivent dans des établissements offrant des formations professionnelles de 2 à 3 ans, au Niger ou à l'étranger. L'intérêt de ces filières, c'est qu'elles débouchent sur des diplômes qui permettent d'accéder facilement à un emploi.
- La crise institutionnelle et sociale. L'université Abdou Moumouni enregistre depuis une décennie des effectifs pléthoriques pour une faible capacité d'accueil. Les infrastructures existantes sont souvent vétustes, les équipements et la documentation insuffisants et souvent dépassés. Les enseignants et chercheurs sont peu nombreux et de ce fait surchargés. Le budget de fonctionnement est dérisoire, la subvention de l'Etat couvrant à peine 40% des besoins. La recherche n'est pratiquement pas financée. Il en a résulté une baisse de la qualité

et de l'efficacité de l'enseignement. Au plan social, il y a peu de chambres disponibles en cité universitaire alors que beaucoup d'étudiantes viennent de l'intérieur du pays, ce qui pose aussi le problème du transport. La conjugaison de ces facteurs a entraîné un découragement chez plusieurs étudiantes et les a conduit à abandonner leurs études universitaires.

- L'instabilité liée aux fréquentes grèves des étudiants depuis le début des années 1990. A l'université Abdou Moumouni elles ont conduit à deux années blanches, 1995-1996 et 1999-2000. A cela s'ajoute l'invalidation des années académiques 1989-1990 et 1992-1993 au 1er cycle de plusieurs facultés à cause de ces perturbations et parce que les étudiants de ce cycle ont fait leur rentrée tardivement. Cela a suscité une certaine défiance vis-à-vis de l'université, particulièrement chez les filles pauvres pressées de gagner leur vie pour aider leurs parents.

En résumé, les principales causes de la sous-représentation des filles semble être la pauvreté et l'absence d'une politique sociale de promotion du genre dans l'enseignement supérieur.

Les femmes enseignants-chercheurs

Sur les 284 enseignants et chercheurs permanents de l'Université Abdou Moumouni, 27 seulement sont des femmes, soit 9,5% (Tableau 2). Elles sont plus nombreuses à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et à la Faculté des Sciences qui en comptent respectivement 9 et 5. Les plus faibles effectifs sont à la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques (2) et dans les Instituts. On constate aussi que la disparité entre femmes et hommes est encore plus importante qu'entre étudiantes et étudiants. Cela se comprend aisément puisque le diplôme exigé pour le recrutement d'un enseignant-chercheur est le doctorat, c'est-à-dire un diplôme qui s'obtient au 3^{ème} cycle où il y a très peu d'étudiantes.

Tableau 2 : Répartition des enseignants-chercheurs par Faculté et par grade

	F.S		FA		FLSH		FSS		FSEJ		ENS		IRSH		IRI		Total		% F.
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	F	H	
Pr. Et D.R.	6	2	2	0	2	0	2	0	1	0	2	0	1	0	1	2	2	17	10,5
MC et MR	4	0	6	1	5	0	3	0	4	0	4	1	1	0	0	2	2	27	6,9
MA et CR	42	2	8	1	35	6	19	3	15	1	10	3	5	1	4	17	17	138	11
A. et AT	18	1	7	0	17	3	12	0	9	1	7	0	3	0	2	6	6	75	7,4
Total	70	5	23	2	59	9	36	3	29	2	23	4	10	1	7	1			

Pr. : Professeur

M.C : Maître de conférences

M.A. : Maître-Assistant

A. : Assistant

DR : Directeur de Recherche

M.R. : Maître de Recherche

C.R. : Chargé de Recherche

A.T : Attaché de Recherche

En considérant les grades on constate qu'il n'y a seulement 2 Professeurs et 2 Maîtres de conférences, c'est à dire 4 femmes enseignants-chercheurs, habilitées à diriger les travaux de recherche. Toutes sont des scientifiques. En fait, près des deux-tiers (2/3) des femmes sont des Maître-assistantes. Le plus grand nombre est à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines où se trouvent également 3 assistantes sur les 6. Tous grades confondus, la majorité des femmes (13 sur 27) sont dans les sciences douces traditionnellement choisies par elles.

Aussi bien chez les femmes que chez les hommes, il y a peu de Professeurs et de Maîtres de conférences, par contre beaucoup de Maîtres-assistants ; la répartition selon les disciplines est comparable pour les deux groupes.

Le fossé qui sépare les effectifs de femmes et d'hommes pourrait s'expliquer par :

- Le faible nombre de filles au second cycle ;
- Le fait qu'il y a peu de filières de 3^{ème} cycle à l'Université Abdou Moumouni et que les filles doivent partir dans d'autres pays pour préparer leur doctorat. Cela n'est pas toujours facile pour celles qui sont mariées ou qui travaillent déjà, ou qui ne disposent pas de moyens financiers.

En ce qui concerne l'évolution de la carrière des femmes enseignants-chercheurs, on constate que 7,4% de femmes sont professeurs contre 6,6% d'hommes, 7,4% sont maîtres de conférences contre 10,5% d'hommes, 63% sont des maîtres assistants contre 53,7% d'hommes et 22,2% sont assistantes contre 9,2% d'hommes. A ce niveau la comparaison est même en faveur des femmes et montre qu'elles réussissent au moins aussi bien que les hommes ; l'essentiel du problème concerne les effectifs particulièrement faible pour les femmes.

A la base de la lenteur de l'évolution des carrières on peut citer entre autres causes :

- La pression de travail liée à l'insuffisance numérique des enseignants et des infrastructures, face à des effectifs pléthoriques d'étudiants ; les enseignants-chercheurs sont surchargés de cours et sont peu disponibles pour faire la recherche, indispensable à leur promotion.
- L'insuffisance des ressources financières affectées à la recherche, la vétusté des laboratoires et des équipements, le faible accès à une documentation récente et aux technologies d'information et de communication (TIC) qui sont autant de contraintes pour une recherche dynamique ;
- La charge familiale, particulièrement lourde pour les femmes ;
- Les difficultés à publier dans des revues internationales de rang A. Les Annales de l'Université Abdou Moumouni plus accessibles ne paraissent pas régulièrement, pour cause de contrainte budgétaire.

Un autre facteur en défaveur des femmes, c'est leur sous-représentation dans les organes de décision. En dehors du Recteur qui est une femme enseignant-chercheur, très peu occupent des postes de responsabilité. Aucune femme n'est Doyen de Faculté ou Directrice d'Ecole ou d'Institut. Deux seulement sont Chefs de Départements. De même aucune enseignante ne représente les enseignants-chercheurs de son institution au conseil de l'université où se prennent les décisions importantes. Cela vient essentiellement de ce qu'elles ne se portent pas candidates à ces postes, tous électifs. Peut-être aussi qu'elles ne veulent pas avoir à gérer les revendications des étudiants parfois posées de façon violente, ou ne veulent-elles pas se donner un surcroît de travail.

Initiatives visant à améliorer la participation des femmes à l'université Abdou Moumouni de Niamey et tendre vers la parité

Depuis le début des années 1990, l'université Abdou Moumouni a dû faire face à plusieurs crises dont certaines ont été très violentes. Ces grèves récurrentes des étudiantes ont eu une répercussion négative sur la conception et la mise en œuvre de programmes visant à améliorer les taux d'inscription et de réussite des étudiantes. Malgré cela des actions ont été menées en vue de réduire l'écart entre les filles et les garçons. Certaines ont été conduites en faveur des femmes enseignants-chercheurs.

Restructuration de l'université Abdou Moumouni

En l'absence d'une politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche, l'Université Abdou Moumouni a pris l'initiative de s'engager dans un processus de restructuration en 2002, en vue de s'adapter et de se moderniser. Il s'agit pour l'université d'évoluer en s'adaptant au contexte de la mondialisation. Pour ce faire, elle a dû se fixer des objectifs de qualité et d'utilité.

La restructuration consiste entre autres, en la création d'Unités de Formation et de Recherche (UFR), d'Ecoles professionnelles, d'Instituts universitaires de technologie (IUT) et d'Instituts de Recherche. Les UFR sont définies en tenant compte des besoins de développement du Niger. Elles ont l'avantage d'allier enseignement et recherche et présentent une grande flexibilité. En effet, l'enseignement modulaire avec un système de crédits permet d'offrir des formations à la demande et une formation continue. De plus, la diversification des filières offre aux étudiantes et aux étudiants un grand choix d'orientation, en fonction de leurs capacités et de leurs projets professionnels.

Regroupant des enseignants et chercheurs de mêmes disciplines et de disciplines voisines autour d'un projet pédagogique et de filières de formation, les UFR favorisent aussi la constitution d'équipes de recherche. Grâce à celles-ci, les étudiantes peuvent préparer leur diplôme de 3^{me} cycle au Niger et bénéficier des programmes de mobilité dans le cadre de la coopération inter-universitaire. A la fin de leurs études post-universitaires elles pourraient être recrutées et ainsi, venir renforcer les effectifs de femmes enseignants-chercheurs.

Il a également été créé un conseil scientifique, organe chargé notamment du contrôle de la pertinence et de la qualité des programmes, et du recrutement d'enseignants-chercheurs compétents. Le genre sera pris en compte à tous les niveaux, à travers des mesures de discrimination positive. Ainsi lors du recrutement d'enseignants-chercheurs, la préférence sera donnée aux femmes à qualité égale avec des concurrents hommes, dans la limite d'un quota à déterminer. Lors de la sélection des dossiers de nouveaux bacheliers, on pourrait favoriser les candidatures féminines dans une limite et des conditions qui seront également déterminer par le Conseil de l'Université.

De la même façon la participation des femmes enseignantes et des étudiantes dans les différentes instances de l'Université pourrait être augmentée. Parfois il leur suffit seulement de se porter candidates, pour être élues.

Harcèlement sexuel

Au cours de l'atelier sur la restructuration de l'Université Abdou Moumouni, la question du harcèlement sexuel a été débattue dans une commission. Celle-ci a proposé une résolution condamnant cette pratique, encourageant les victimes à dénoncer les harceleurs et demandant que ceux-ci soient traduits devant la section disciplinaire. L'atelier a adopté la résolution et son application a été suivie d'effet positif. Depuis la première dénonciation qui a donné lieu à une poursuite disciplinaire du coupable, des cas de harcèlement n'ont pas été signalés. La mise en place prochaine d'une cellule sur le genre permettra une réflexion plus approfondie sur cette question et d'autres touchant les filles et de proposer des solutions appropriées.

Base de données universitaires

En partenariat avec le Forum des Educatrices Africaines (FAWE), l'administration rectorale est en train de finaliser une base de données sur l'Université Abdou Moumouni. Le genre y est largement pris en compte. La collecte des données quantitatives est terminée. Seul reste à remplir le questionnaire destiné à recueillir les opinions et les suggestions de toutes les composantes de la communauté universitaire, sur les questions sociales, structurelles, organisationnelles, institutionnelles et académiques.

VIH/SIDA

Des séminaires et des campagnes d'information et de sensibilisation ont été menées au sein de l'Université Abdou Moumouni afin de contribuer à la lutte contre cette pandémie.

Ainsi, l'Ecole Normale Supérieure a organisé un séminaire de formation sur le VIH/SIDA et les maladies sexuellement transmissibles. Elle continue ses actions d'information, de sensibilisation et d'éducation de façon soutenue, notamment par des supports visuels et dans ses programmes d'enseignement. Les enseignantes et des étudiantes s'y investissent activement et on observe un impact positif sur le comportement de la communauté universitaire vis-à-vis du VIH/SIDA. D'ailleurs le VIH/SIDA sera introduit dans les programmes de toutes les facultés et de l'Ecole Normale Supérieure.

Opportunité de formation à la recherche par la recherche

Dans le cadre du service civique national de 2 ans qu'effectuent les étudiants ayant fini leurs études, les Facultés de l'université Abdou Moumouni accueillent certains de leurs diplômés. Ceux-ci aident à organiser les travaux dirigés et les travaux pratiques. Ils peuvent aussi participer à des projets de recherche, leur offrant l'opportunité de préparer un diplôme de 3^{ème} cycle. Dans le cadre de la cellule sur le genre qui sera bientôt créée, il est prévu de mettre en place un programme de bourses pour renforcer cette possibilité.

Projets innovateurs

Pour accroître le nombre de filles à l'université, il faut nécessairement agir en amont. Aussi, dans le cadre de FAWE-NIGER, des enseignantes de l'université et du secondaire ont eu à conduire sur le terrain des projets innovateurs ayant permis d'améliorer sensiblement l'accès et la performance des filles dans des villages à très faible taux de scolarisation. Ces filles sont toujours performantes au secondaire et seront bientôt parmi les étudiantes de l'Université Abdou Moumouni. Un projet de même objectif a été conçu pour les filles de l'université afin d'améliorer leur performance et de favoriser leur rétention, à travers un programme de bourses ou de cours de mise à niveau.

Initiatives en faveur des femmes enseignant-chercheurs**Atelier pour apprendre aux femmes enseignants-chercheurs à élaborer des projets de recherche**

La promotion des enseignants et chercheurs est liée à la publication des résultats de la recherche. Or une des contraintes majeure à la pratique de la recherche est le financement. L'atelier avait pour objectif d'apprendre aux femmes à rédiger des projets bancables. Les participantes à cet atelier co-organisé par le FAWE régional et l'Université Abdou Moumouni sont venues de 15 pays d'Afrique anglophone, francophone, lusophone et hispanophone. Ce fut aussi une occasion pour des échanges d'expériences et pour initier des relations de coopération inter-universitaire. Plusieurs enseignantes de l'université de Niamey y ont participé. Certaines ont pu obtenir un financement des projets qu'elles ont rédigés après cette formation. Celles de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines qui ont constitué une équipe ont eu un financement important sur trois (3) ans.

Initiatives contrariées

L'instabilité politique qui a prévalu au Niger et conduit la Communauté internationale à prendre une sanction économique contre le pays, a eu une répercussion négative sur l'Université Abdou Moumouni. En effet, entre 1996 et 2000, l'université a été privée de coopération et de financement de la part des partenaires du développement. Cette situation a été préjudiciable à la mobilité des enseignants-chercheurs et dans une moindre mesure à celle des étudiants. Elle a également bloqué le financement de quelques projets et programmes dont ceux ayant pour objectif l'augmentation du taux d'inscription des étudiantes.

Ainsi, le projet visant à assurer une formation en informatique et à l'utilisation d'Internet aux étudiantes de maîtrise n'a pas pu se concrétiser parce que les bourses nécessaires n'ont pas été obtenues. L'objectif était de leur donner un atout supplémentaire afin qu'elles puissent trouver facilement du travail ou bien suivre une formation professionnelle de 3^{ème} cycle à distance.

Pendant la même période, il a été programmé d'organiser les étudiantes dynamiques dans un club de FAWE afin de les aider à prendre conscience de leurs problèmes et à surmonter les préjugés défavorables comme l'incapacité des filles à comprendre les mathématiques et autres stéréotypes négatifs. Malheureusement l'instabilité qui a prévalu au sein de l'Université Abdou Moumouni et le rythme accéléré des rattrapages de cours ont bloqué ce projet.

Un autre projet qui tient à cœur à plusieurs enseignantes de l'Université est la création d'une crèche sur le campus, qui aurait aidé les étudiantes mères à résoudre le problème de la garde de leurs enfants et alléger les charges liées à leur transport. En effet, les enfants étant sur place, les mères pourraient passer la journée à l'université et ne rentrer qu'après les cours. Elles pourraient même profiter de la bibliothèque pour étudier et se documenter.

Actions susceptibles d'améliorer sensiblement la participation des femmes à l'Université Abdou Moumouni

La sous-représentation des filles et des femmes dans l'enseignement supérieur est une préoccupation pour la plupart de pays de l'Afrique subsaharienne. Elle l'est encore davantage pour le Niger où l'université de Niamey n'enregistre que 2 étudiantes pour 10 étudiants inscrits et une femme enseignant-chercheur pour 9 hommes.

L'ampleur de l'inégalité entre hommes et femmes et la pauvreté du pays sont telles qu'il est impossible de réaliser la parité entre le sexe quel que soit le terme fixé, avec les seules ressources nationales. C'est pourquoi, la reprise de la coopération internationale à l'université de Niamey et le regain d'intérêt des partenaires du développement pour l'enseignement supérieur ouvre à cette institution des perspectives d'amélioration de la participation des femmes.

Avant tout, le gouvernement doit avoir une politique sociale en faveur des filles pauvres mais méritantes. Il s'agit des filles performantes issues des milieux défavorisés. De telles étudiantes ont la capacité de réussir dans leurs études et même d'avoir un doctorat de 3^{ème} cycle et de revenir renforcer les effectifs des enseignants-chercheurs de l'université si elles ont une bourse d'études. Comme cela a été fait pour la promotion de la scolarisation des filles dans le primaire, une direction ou une cellule chargée de la promotion des femmes dans l'enseignement supérieur pourrait être créée au sein du ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie. La mise en place d'un programme de bourses pour les filles pauvres performantes pourrait être une des priorités de cette direction. Celle-ci devrait aussi élaborer un programme pluriannuel avec un plan d'action à soumettre aux partenaires du développement en vue d'obtenir leur appui. Le programme serait évalué périodiquement afin d'en mesurer l'impact sur le taux d'inscription des étudiantes.

La cellule devrait aussi mener une campagne d'information et de sensibilisation en direction des filles. L'université de Niamey en ferait autant en son sein. La crédibilité et la pérennité d'un tel programme dépendent largement de la volonté affichée du gouvernement pour en faire une de ces priorités dans le cadre de la réduction de la pauvreté.

En ce qui concerne les femmes enseignants-chercheurs, le gouvernement doit aider l'université à constituer un budget de recherche dont un quota sera affecté aux femmes méritantes, c'est-à-dire très actives et productives dans la recherche. Ces crédits leur permettront notamment de prendre part à des réunions scientifiques lorsqu'elles ont une communication à présenter, d'acquérir des petits équipements, des réactifs. Cela les incitera à produire des publications et à évoluer dans leur carrière. Les bénéficiaires de ce programme s'efforceront de valoriser les résultats de leur recherche et de générer des ressources. Le programme sera évalué de façon périodique pour en déterminer l'efficacité et l'impact sur l'évolution de la carrière des femmes enseignants-chercheurs.

Recommandations

Pour améliorer de façon significative l'inscription des femmes dans les universités de l'Afrique subsaharienne où leur représentation est généralement faible, toutes les opportunités doivent être exploitées en particulier celles qu'offrent les programmes contractualisés entre les gouvernements et la communauté internationale. On peut citer, la réalisation des objectifs de Dakar pour l'Éducation pour Tous (EPT), le Plan Décennal de Développement de l'Éducation (PDDE), la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, les objectifs du millénaire, l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), le NEPAD. Lors de l'adoption de ses programmes, les partenaires du développement ont tous pris l'engagement d'appuyer les gouvernements pour atteindre les objectifs fixés. Parmi ceux-ci, figure la promotion de la scolarisation des femmes à tous les niveaux du système éducatif. En conséquence, tout projet pertinent devrait obtenir un financement dans ce cadre.

Au niveau national, un partenariat peut être créé en faveur de la promotion de l'éducation des filles dans l'enseignement supérieur, sachant que plus les femmes sont instruites plus elles sont capables de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement économique et social de leurs pays. Ce partenariat doit comprendre tous les acteurs de l'éducation, les gouvernements, les parents d'élèves, les communautés, les ONG/associations, les élèves et les enseignants qui vont agir en synergie pour une meilleure efficacité.

Au niveau des universités, un système de tutaurat mettant en œuvre des parrainages par des associations professionnelles et des réseaux des femmes très actives pourrait aider les étudiantes et les jeunes femmes enseignants-chercheurs. Ce système pourrait jouer un rôle de conseil et d'orientation. Un allègement de service pourrait être accordé aux membres universitaires impliqués dans les activités de tutaurat. Celles-ci peuvent comporter aussi des cours de mise à niveau pour les nouvelles bachelères afin de renforcer leurs capacités.

Chaque pays doit commander un rapport sur la situation des femmes dans l'enseignement supérieur et particulièrement en sciences et techniques. Celui-ci doit s'appuyer sur des données quantitatives et qualitatives désagrégées selon le sexe. L'Etat doit ensuite prendre des mesures positives pour corriger les disparités qui seront révélées par ce rapport. La décentralisation de l'enseignement supérieur en amenant l'université dans les régions règle de fait les problèmes que rencontrent les filles sans appui financier lorsqu'elles qu'elles partent étudier dans la capitale (hébergement, déplacement, restauration). Les technologies de l'information et de la communication et l'enseignement à distance peuvent également améliorer la participation des femmes dans l'enseignement supérieur leur évitant le déplacement.

Conclusion

La parité entre les hommes et les femmes dans l'enseignement supérieur est loin d'être réalisée. Dans le cas particulier de l'Université Abdou Moumouni, il existe en effet une très grande disparité entre les hommes et les femmes. Qu'il s'agisse d'étudiantes ou de femmes enseignants-chercheurs, les effectifs sont tellement bas que de gros efforts doivent être consentis pour combler cet écart. Il faudrait

d'importants moyens matériels et financiers, un solide partenariat entre les différents acteurs de l'éducation et une ferme volonté politique pour obtenir des résultats significatifs.

La politique budgétaire de l'Etat à l'égard de l'université doit être améliorée afin de donner à cette institution les moyens nécessaires pour son fonctionnement et l'amélioration de la participation des étudiantes et des femmes enseignants-chercheurs. Car l'appui des partenaires est à ce prix. En effet, ils apportent plus volontiers leurs appuis à des actions pour lesquelles les gouvernements ont déjà fait des efforts d'investissement.

A PROPOS DE L'AUTEUR

Madame Bouli Ali Diallo est Professeur de Biologie, spécialités Microbiologie et Entomologie appliquée, à la Faculté des Sciences de l'université Abdou Moumouni de Niamey. Ancien Ministre de l'Education Nationale du Niger, elle est Recteur de l'université Abdou Moumouni depuis 1999.

Elle a fait plusieurs publications scientifiques sur les Mycobactéries, la lutte biologique utilisant des virus ou des parasitoïdes.

Le Professeur Diallo est vice-présidente du Conseil d'Administration de l'Université Virtuelle Africaine (U.V.A), Présidente du Forum des Educatrices Africaines (FAWE), membre du groupe de travail de haut niveau sur l'EPT (UNESCO) et membre du comité éditorial de la « Lettre d'Information de l'ADEA ».

Références

Annuaire statistique 2001-2002, volet base II et moyen. Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie du Niger.

Boukhobza N., Delavault C., Hermann C. et Cyrot-Lackmann F. : Les enseignants-chercheurs à l'université, la place des femmes, Ministère de l'Education Nationale, mai 2000.

Broze L., Delavault H., Unterberger J., Levillain S. : Les femmes dans la filière de l'enseignement supérieur ; Ministère de l'Education Nationale, octobre 2000.

Collot Gaëlle : La scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur sénégalais : l'exemple de l'Université Cheikh Anta Diop ; Mémoire de maîtrise, septembre 2002.

Enquête à indicateurs multiples de la fin de la décennie (MICS2), République du Niger, UNICEF, décembre 2000.

Foisy M., Godin B. et Deschênes C. : Progrès et lenteurs des femmes en sciences au Québec ; 66^{ème} congrès de l'Acfas, mai 1998.

Les dossiers de RoSa : Les universités et les femmes. N°2, juin 2000

Masanja V. ; Karega R. Kasente D., Mboya M., Alzouma K., Simelane N., Nyamu F. : Inscription des Femmes dans les Universités africaines : préoccupation et action possible, Dixième Conférence de l'Association des Universités Africaines, Nairobi 5-9 février 2001.

Robinson Mary : Tiers-monde et éducation : les filles d'abord ; Point de vue, 2003.

Stratégie de Réduction de la pauvreté préparée par le Gouvernement du Niger, janvier 2002.